

Vision d'aménagement pour le secteur Chaudière

Atelier participatif du 11 juin 2020

COMPTE RENDU



1. MISE EN CONTEXTE

DATE DE LA SÉANCE :	Jeudi 11 juin 2020, 19 h
ENDROIT :	En mode virtuel
NOMBRE DE PARTICIPANTS:	90

Information générale

Avec la mise en place du réseau structurant de transport en commun, la Ville souhaite doter le secteur Chaudière d'une vision d'aménagement afin de définir les grandes orientations de ce territoire qui est appelé à se développer rapidement.

La démarche consultative permet à la population de participer à la définition de l'avenir du secteur Chaudière.

Objectifs préliminaires

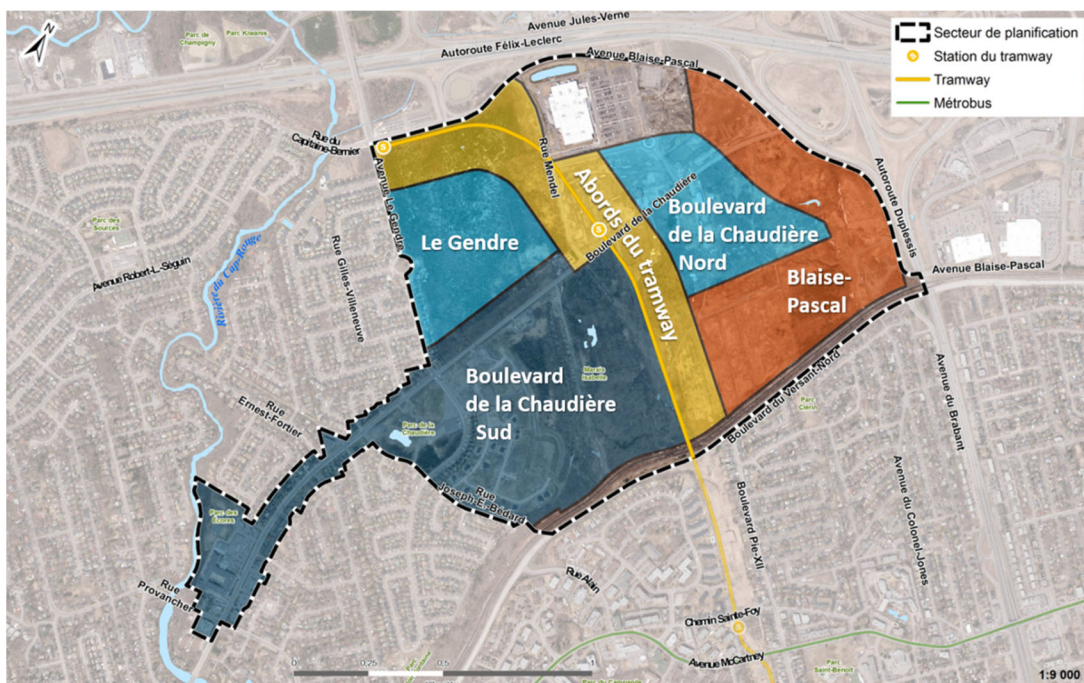
Les objectifs suivants guident l'élaboration d'une vision d'aménagement pour ce secteur :

- Valoriser et transformer ce secteur peu développé en un réel milieu de vie mixte et diversifié;
- Assurer une meilleure connexion de ce secteur aux quartiers adjacents, notamment vers le plateau centre de Sainte-Foy;
- Sécuriser et améliorer les déplacements des résidents des quartiers voisins vers le réseau structurant de transport en commun;
- Encadrer le développement immobilier, notamment en favorisant l'aménagement de certains grands terrains non occupés à leur plein potentiel;
- Soutenir l'implantation du nouveau réseau structurant de transport en commun;
- Mettre en valeur certains milieux naturels à des fins de parc et de conservation.

Secteur d'intervention

Le secteur concerné est situé approximativement entre l'avenue Blaise-Pascal au nord et à l'est, le boulevard du Versant-Nord au sud ainsi que l'avenue Le Gendre et la rue Joseph-E.-Bédard à l'ouest. Il s'étend sur le boulevard de la Chaudière pour inclure le parc de la Chaudière, le parc des Écores et le secteur commercial près de la rue Provancher.

Vision Chaudière - Secteur de planification



Localisé à la croisée d'importants axes autoroutiers et dans la continuité d'un quartier résidentiel en pleine croissance, le secteur Chaudière est toutefois peu invitant. Bien que certains projets commerciaux aient été réalisés récemment, les vocations restent à préciser pour de nombreux terrains toujours vacants. Dominé par les infrastructures dédiées à l'automobile (bretelles d'accès, stationnements de surface, absence de trottoirs, etc.), le territoire est caractérisé par des aménagements peu conviviaux pour les piétons et les cyclistes. En contrepartie, on dénote la présence d'espaces naturels fréquentés et appréciés des citoyens.

En tenant compte du tracé du futur tramway, la vision permettra d'encadrer le développement immobilier, de mettre en valeur certains milieux naturels et de prévoir des aménagements publics qui rendront ce secteur plus accessible et convivial. À terme, le secteur Chaudière pourrait être un milieu de vie, de travail et d'activités combinant commerces, habitations et espaces naturels.

DÉMARCHE CONSULTATIVE

Que vous travaillez, fréquentez ou habitez à proximité du secteur Chaudière, tous étiez invités à aider la Ville à définir sa vision d'aménagement, à participer à la démarche consultative en donnant leur avis sur la qualité des aménagements urbains, des constructions, des déplacements, du stationnement, des commerces, des services offerts, etc.

Consultation en ligne

Du 2 au 23 juin 2020, les citoyens ont pu participer à la consultation en ligne afin de définir l'avenir du secteur Chaudière.

Atelier participatif

Plus de quatre-vingt-dix (90) citoyens ont participé à l'atelier en ligne le jeudi 11 juin 2020 en vue de planifier la vision d'aménagement pour le secteur Chaudière.

Durant cette rencontre, les participants ont abordé les quatre grands thèmes suivants :

- Activités et vocation (commerciales, résidentielles, récréatives, bureaux);
- Cadre bâti (bâtiments, architecture, hauteurs);
- Aménagements urbains (rues, parcs, espaces verts et places publiques);
- Déplacements et mobilité (piétons, cyclistes, automobilistes, utilisateurs du transport en commun).

Prochaines étapes

- Groupes de discussion avec les acteurs du milieu et les différentes parties prenantes
- Élaboration du projet de vision d'aménagement (orientations, objectifs et propositions d'aménagement)
- Présentation du projet de la vision d'aménagement
- Deuxième phase de consultation sur le projet de vision d'aménagement
- Adoption de la vision d'aménagement

Parties prenantes

- Résidents des quartiers touchés et des quartiers voisins
- Travailleurs et autres personnes qui fréquentent le secteur
- Propriétaires fonciers du territoire concerné
- Organismes du milieu, conseils de quartier
- Professionnels du domaine de l'aménagement

Communication

- Communiqué de presse
- Envoi courriel – parties prenantes, listes de distribution
- Médias sociaux

Déroulement de l'atelier

- Dans le contexte de la COVID-19, l'atelier a été réalisé en mode virtuel. Toutes les personnes qui s'étaient inscrites à l'atelier ont reçu un lien ZOOM pour se joindre à l'activité en mode virtuel. À la suite d'une présentation commune, les participants ont été répartis en sous-groupes dans des salles virtuelles, avant de revenir en plénière.
- Activité brise-glace : Les trois « ingrédients » de votre quartier idéal.
- Quatre thématiques (présentation et discussion)
 1. Activités et vocation du secteur;
 2. Cadre bâti et aménagement du domaine privé;
 3. Mobilité et déplacements;
 4. Aménagement des rues et des espaces verts ou publics.

2. FAITS SAILLANTS

Activité brise-glace

Selon les participants, les « ingrédients » essentiels pour faire du secteur Chaudière un milieu de vie, de travail et de divertissement idéal sont :

- **La proximité :** la présence de commerces de proximité, la proximité avec la nature, avec les parcs, les places publiques, un milieu pour y faire du sport;
- **La verdure :** la nature, les sentiers, les arbres, le paysage, les espaces verts, la rivière de Cap-Rouge;
- **Le transport :** la mobilité, l'accessibilité, le transport actif, le transport en commun, la sécurité, les pistes cyclables, le respect des piétons, la sécurité.



Voici les faits saillants ressortis lors des échanges :

Thème 1 : Activités et vocation du secteur

La majorité des participants sont d'avis que l'offre de **commerces de proximité** est déficiente dans le secteur. Les participants souhaitent qu'il y ait de petits commerces qui leur permettraient de faire leurs courses, sans avoir à se déplacer dans le secteur de Jean-Gauvin.

Plusieurs participants craignent **l'usage industriel** et se questionnent sur le type d'industrie qui pourrait se développer. On ne veut pas d'un autre cas comme Anacolor.

Plusieurs craignent que le développement du secteur ait des répercussions au niveau de **l'augmentation de la circulation**.

Les citoyens du secteur ont un **grand attachement à cet espace naturel**, sauvage et non développé. Ils apprécient beaucoup cette aire de jeu naturelle qui permet la pratique de différentes activités : marche, raquette, ski de fond, vélo de montagne, ornithologie, aire d'exercice pour les chiens.

La **protection de l'environnement** est sans contredit au cœur des préoccupations des participants. On demande de protéger le marais Isabelle, de conserver les arbres, de prévoir un développement qui s'intègre au milieu.

Ils accordent aussi une grande importance à **la sécurité**. Il est primordial d'aménager un milieu sécuritaire **pour les piétons et les cyclistes**.

Thème 2 : Cadre bâti et aménagement du domaine privé

L'intégration des bâtiments de fort gabarit (haute densité) serait davantage souhaitable dans le secteur nord, et les participants insistent sur l'importance d'une **transition harmonieuse** et de la **conservation d'espaces verts**. On insiste sur l'importance de prévoir des **zones tampons**. Il faudrait trouver l'équilibre entre les espaces aménagés et les espaces naturels.

À plusieurs reprises, on suggère de faire en sorte d'être **attractif pour les jeunes familles**. On suggère également de favoriser **les maisons intergénérationnelles**.

Les discussions sur ce deuxième thème font aussi ressortir une préoccupation importante en lien avec le **secteur industriel** et la nature des activités qui pourraient s'y développer. On ne veut pas de deuxième cas comme Anacolor!

Plusieurs participants insistent pour que **les surfaces de stationnement soient minimisées**. Certains soumettent la proposition de faire du stationnement étagé ou souterrain.

L'environnement est aussi un thème qui suscite beaucoup d'intérêt. Les participants craignent que les règles qui seront émises par la Ville ne soient pas respectées par les promoteurs.

Généralement, on comprend que les participants sont à l'aise avec l'idée de faire un TOD de ce secteur, mais ils insistent pour que ça se fasse en gradation et en harmonie avec le milieu.

Thème 3 : Mobilité et déplacements

La majorité des participants trouve que le **prolongement de Mendel** est une excellente nouvelle, puisqu'il permettra de **désenclaver le secteur**, de créer un lien vers Sainte-Foy et à d'assurer une connexion entre les quartiers. On espère qu'il serait aménagé pour tous les types de déplacements (vélo, auto, piétons, tramway).

Toutefois, certains participants ont une réserve et craignent que le prolongement de la rue Mendel vers le boulevard du Versant-Nord **augmente la circulation**.

Le **réaménagement du boulevard Chaudière** fait aussi l'objet de plusieurs commentaires qui démontrent le grand intérêt et les attentes des citoyens du secteur.

Plusieurs commentaires font aussi état du besoin d'**amélioration au niveau du service de transport en commun**.

Plusieurs commentaires sont également émis en lien avec la sécurité à améliorer au niveau des **pistes cyclables**, des segments à compléter et des liens à créer. On insiste aussi beaucoup sur la nécessité de créer des **liens piétons**. Encore une fois, la **sécurité des piétons et des cyclistes** est souvent mentionnée et apparaît comme primordiale.

On insiste finalement à plusieurs reprises sur l'importance de **favoriser les déplacements à pied ou à vélo** et de favoriser le **transport actif**.

Thème 4 : Aménagement des rues et des espaces verts ou publics

À l'unanimité, les participants sont d'avis qu'il faut prévoir **le maximum d'espaces verts** et qu'il faut **préserver les arbres**. Ce secteur est particulièrement apprécié des citoyens puisqu'ils peuvent y pratiquer plusieurs **loisirs actifs** dans un environnement naturel qui distingue ce secteur de la Ville. La **protection de la nature** est au cœur des préoccupations des participants. On insiste sur la **protection du marécage et de la rivière de Cap-Rouge**. On souligne l'importance de **respecter les milieux protégés** qui apportent de grands bénéfices sur le plan environnemental. Il importe d'encourager la **mise en valeur des milieux humides** et de conserver **des espaces naturels non aménagés**.

À plusieurs reprises, les participants mentionnent qu'il doit y avoir des **liens entre les parcs et les espaces verts**.

Ce quatrième thème fait une fois de plus ressortir l'importance de **limiter le nombre de cases de stationnement**. On réitère qu'on devrait prévoir des stationnements étagés ou souterrains.

3. RÉSUMÉ DES COMMENTAIRES

Thème 1 : Activités et vocation du territoire

- Quels usages ou quelles activités (à renforcer, à ajouter) inciteraient à fréquenter davantage ou à s'approprier le territoire? À quels endroits?
- Quelles sont, selon vous, les conditions gagnantes d'un TOD dans le secteur Chaudière?
- Les secteurs résidentiels vous semblent-ils bien positionnés?
- Les secteurs de hautes technologies vous semblent-ils bien positionnés?
- Où serait-il pertinent d'introduire des usages institutionnels (garderies, école, établissement de santé, services communautaires, etc.)?
- Quels usages devraient composer le front bâti le long du boulevard Chaudière?
- Quels usages devraient faire office d'interface avec les espaces commerciaux récemment établis?

Voici les éléments mentionnés par les participants :

- **Commerces de proximité et mixité des usages**
 - Augmenter l'offre commerciale de proximité;
 - Prévoir l'usage institutionnel pour permettre l'ajout d'une nouvelle école dans le secteur sud de Chaudière;
 - Prévoir l'usage commercial dans les nouveaux développements pour s'assurer qu'il y ait des petits commerces et des services de proximité;
 - Prévoir l'ajout de commerces de proximité pour les résidents de Cap-Rouge et non uniquement au centre du TOD;
 - Prévoir des commerces de proximité tout au long de Chaudière;
 - Remise en question pour certains participants sur la pertinence d'ajouter des commerces. Le Mail Cap-Rouge était moribide les dernières années avant d'être transformé en résidence (Chartwell). Les locaux étaient vides. On retrouve également plusieurs locaux vides sur la rue Charles-Albanel (ancien Sésame/Club Vidéotron, Canac-Marquis sur la rue Jean-Gauvin);
 - Trouver un équilibre entre ce qui existe, entre les grands centres commerciaux et le Mail Cap-Rouge;
 - Avoir des commerces de proximité qui répondent aux besoins et qui sont accessibles en transport actif;
 - Il manque d'offre alimentaire dans le secteur;

- Avoir des commerces comme les Halles de Sainte-Foy, des petits commerces qui offrent du « prêt-à-manger », etc.;
- Intérêt pour de petits commerces pour des courses rapides;
- Cela n'exclut pas d'avoir une plus grosse épicerie dans le coin du tramway;
- Les résidences pour aînés ne génèrent pas beaucoup de magasinage, ce n'est pas très efficace pour revitaliser le Mail de Cap-Rouge. Le nouveau secteur sera plus actuel, plus moderne. Il faudrait voir comment les deux usages pourront être complémentaires;
- Réfléchir à la survie du Mail de Cap-Rouge et agir en conséquence;
- Faire une analyse de marché pour voir ce qui peut survivre dans ce secteur.
- **Usage industriel**
 - Supprimer l'usage industriel, en particulier dans secteur entre Chaudière et du Versant-Nord;
 - L'industrie technologique est la bienvenue, sans nuisance pour le résidentiel;
 - Préoccupation sur le type d'industries qui serait autorisé. Ce n'est pas rassurant. On ne veut pas revivre de cas comme Anacolor.
- **Circulation**
 - Préoccupation en lien avec l'augmentation de la circulation que causera l'ajout de nouveaux usages dans le secteur;
 - Avoir des lieux sécuritaires pour les piétons qui seront nombreux dans le secteur;
 - Réaménager le boulevard pour assurer le lien avec le nouveau secteur.
- **Activités**
 - Bel endroit pour offrir des activités culturelles;
 - Idée d'une salle multiculturelle (comme le théâtre Lafrenière);
 - Une mixité des activités augmente la qualité de vie d'un quartier;
 - Profiter de la circulation dans les sentiers pour mettre en place une activité de sensibilisation à la protection de l'environnement;
 - Faire un parcours d'interprétation en nature dans les sentiers / Panneaux pour sensibiliser à la protection des milieux humides et naturels, de la faune et de la flore;
 - Activité de vulgarisation;

- Conservation de l'aire de jeu naturelle grandement appréciée. Plusieurs citoyens du coin et d'ailleurs viennent pratiquer des sports : marche, raquette, ski de fond, vélo de montagne, ornithologie, aire d'exercice pour les chiens;
- Vélo de montagne dans les sentiers;
- Idée d'un centre de vélo de montagne;
- Il y a déjà des installations impressionnantes de vélo de montagne qui ont été érigées par des gens, avec pelles et brouettes. Une opportunité de conserver cet endroit, et même de le faire rayonner dans la ville, comme étant le seul endroit où faire du vélo de montagne au cœur même de la ville;
- Il manque de terrains de jeux. Il faut se déplacer avec ses enfants dans les secteurs environnants pour qu'ils aient accès à des infrastructures de loisirs et de sports;
- La fonction « loisirs » (piscine, jeux d'eau, skatepark) pourrait être davantage présente, notamment au bénéfice des jeunes familles;
- Mettre en place des jardins communautaires ou des jardins urbains pour l'approvisionnement local;
- Ouvrir un CLSC.

- **Environnement / Protection du milieu naturel**

- Attachement à cet espace naturel, sauvage, non développé;
- Préoccupation pour la survie d'espèces floristiques;
- Appréciation du concept d'organisation spatiale présenté qui offre un certain équilibre entre les différentes fonctions;
- Préoccupation concernant le maintien du cheptel de chevreuils dans le secteur Le Gendre;
- Connecter le corridor du marais Isabelle au quartier du Cap-Rouge plus au sud (à l'image d'un parc linéaire);
- Garder une zone tampon naturelle tout le long du côté nord du boulevard du Versant-Nord pour que la zone industrielle ne soit pas trop collée sur le boulevard;
- Préoccupation quant à l'aspect visuel du parc industriel lorsqu'on circule sur la piste cyclable aux abords du boulevard du Versant-Nord;
- Prévoir une zone tampon (verdure) entre le Ikea et les résidences attenantes (zone résidentielle à l'est du TOD);
- Prévoir une irrigation favorisant l'absorption de l'eau de pluie par le sol (et non le ruissellement rapide vers les égouts);
- S'assurer de la qualité de l'eau qui sera déversée vers la rivière du Cap-Rouge (dans le cas où des industries soient implantées);

- Protéger le marais et l'érablière, ainsi que de la forêt de pruches située le long de l'autoroute Duplessis;
- Ajouter d'une lisière d'arbres le long des routes et des rues et entre les quartiers de résidences pour couper le bruit et augmenter le couvert végétal;
- Exiger des promoteurs qu'ils conservent des arbres entre les maisons ou les bâtiments pour éviter le champ à vache qu'on retrouve dans le Domaine Legendre;
- Construire des maisons en îlots pour réduire la quantité de routes en asphalte et ajouter au centre un îlot de verdure.

- **Intégration au milieu**

- Maintenir la beauté visuelle, par exemple, en s'assurant qu'il y ait des normes esthétiques;
- Faire attention aux volumes et aux espaces pour avoir quelque chose qui s'intègre bien au milieu, avoir une progression des volumes et des hauteurs;
- Attention aux accès à la rivière du Cap-Rouge, qui deviennent cachés derrière les immeubles de gros gabarit;
- Préserver ce qui met en valeur le quartier et ne pas le cacher derrière un immeuble.

Thème 2 : Cadre bâti et aménagement du domaine privé

- Quelle forme devraient prendre les développements et comment devraient-ils s'intégrer dans le milieu (gabarits, volumétrie, hauteur, architecture, aménagement, etc.)?
- Quels types d'habitation doivent être priorisés? À quels endroits?
- Exemple : maisons unifamiliales isolées, jumelés, maisons en rangées, duplex et triplex, petits immeubles entre 4 et 11 logements, immeubles de plus fort gabarit.
- Quelles mesures pourraient améliorer l'expérience des piétons et des usagers des bâtiments projetés (résidents, clients, travailleurs, etc.)?
- Exemples : localisation des stationnements, aménagements aux abords des bâtiments, espaces couverts, architecture, implantation des bâtiments, etc.
- Comme le territoire sera desservi par le réseau structurant de transport en commun et qu'une attention particulière est portée aux parcours piétons et cyclistes, est-ce que les grandes surfaces de stationnement devraient être minimisées?

Voici les éléments mentionnés par les participants :

- **Densification**

- Faire un vrai TOD;
- Concentrer la densification aux abords du tramway;
- Les bâtiments de plus fort gabarit devraient être le plus proche possible des stations du tramway, avec des commerces de proximité;
- Avoir une densité moins forte plus on s'éloigne du tramway en progression selon les gabarits de bâtiments (ex. petits immeubles, puis jumelés, puis maisons unifamiliales plus éloignées des stations du tramway dans le secteur de l'avenue Le Gendre);
- Prévoir de la haute densité et une plus grande volumétrie dans le secteur nord de Chaudière (ex. bâtiments de 6-8 étages);
- Possibilité d'avoir de très hauts édifices aux abords du boulevard Chaudière;
- Il y a la possibilité de faire des développements plus importants dans le secteur nord (4-8-10 étages);
- Baisser la volumétrie progressivement plus on s'éloigne du secteur nord (ex. bâtiments de 4-6 étages, puis 3-4 étages);
- Prévoir de la basse densité dans le secteur de l'avenue Le Gendre;
- Porter attention à l'intégration des bâtiments de fort gabarit;
- Prévoir une transition entre les bâtiments de fort gabarit et les espaces verts;
- Avoir une densité qui est attractive pour les jeunes familles (abordabilité et espaces verts);
- D'accord pour des bâtiments de 24 logements comme mentionné dans le sondage, mais pas une tour de 10 étages.

- **Secteur industriel**

- Privilégier les industries et les commerces le long des autoroutes, avec des zones tampons pour diminuer la pollution et le bruit;
- Préoccupation en lien avec le secteur industriel et la nature des activités qui pourraient s'y développer. On ne veut pas de deuxième cas comme Anacolor;
- Harmonisation entre secteur résidentiel et industriel, tant au point de vue de la hauteur que de la qualité architecturale.

- **Stationnement**

- Les surfaces de stationnement devraient être minimisées;
- Préoccupation que le terminus soit entouré d'une mer de stationnement;
- Faire du stationnement étagé ou en souterrain;
- Penser multiusage, avoir une façon de partager les stationnements qui ne sont pas utilisés à la même période;
- Avoir moins de stationnements, mais les partager.

- **Environnement**

- Planter des arbres au pourtour du boulevard Duplessis pour diminuer le bruit et la pollution de l'autoroute;
- Que la ville compense la perte des arbres qui seront abattus pour le projet par la plantation du même nombre d'arbres ailleurs dans Cap-Rouge, pour pallier la perte de feuillage et l'accroissement du carbone causé par l'augmentation de la circulation urbaine;
- S'assurer que les règles liées à l'environnement seront respectées. Les participants sont inquiets des dégâts causés par la destruction du milieu lors de la construction des secteurs résidentiels;
- Proposer aux futurs acheteurs des forfaits de transport collectif pour les inciter à l'utiliser une fois établi dans le secteur;
- Bien penser à la gestion des eaux. Actuellement, il s'agit d'un secteur très vert (marais Isabelle), où les eaux sont absorbées par le sol. Avec le développement, il faudra mettre en place un système pour que tout ne soit pas déversé dans l'environnement, qui ne pourra pas tout prendre;
- Prévoir des aménagements, une zone tampon, pour diminuer les contraintes liées au bruit qui vient de l'autoroute;
- Préserver le secteur riche et encore sauvage ~~à préserver~~ et pas seulement pour la salamandre;
- Belle possibilité de conserver des espaces verts avec une superficie appréciable.

- **Mixité**

- Favoriser la mixité sociale, car présentement c'est un ghetto de gens aisés;
- Prévoir des habitations pour des gens ayant des revenus modestes et favoriser les premiers acheteurs pour y amener de la diversité;
- Attirer les jeunes familles;

- Permettre et favoriser les maisons intergénérationnelles;
- Prévoir des commerces et une offre variée de maisons variée, de façon à attirer des gens de divers horizons;
- Prévoir des maisons plus abordables, jumelés en rangée pour attirer des jeunes familles.
- **TOD**
 - Le TOD doit être un lieu convivial avec des services et du communautaire : salle multifonctionnelle avec gymnase et espace pour réunions;
 - Prévoir l'harmonisation entre le TOD et le secteur résidentiel plus à l'est et que la fonction unifamiliale soit privilégiée;
 - Réfléchir aux tendances que l'on veut donner au secteur à développer;
 - Développement d'un TOD est une opportunité, car il n'y a présentement rien. On pourrait même y prévoir plus d'étages au centre;
 - Bon endroit pour faire un TOD. Belle page blanche pour construire en gradation et en harmonie. On cite en exemple Candiac;
 - Ne pas répéter le cas du Terminus Marly, surtout le soir, où il n'y a pas beaucoup de lumières, pas de maisons.

Thème 3 : Mobilité et déplacements

- Quels sont les principaux obstacles à la mobilité rencontrés sur le territoire ou autres problèmes liés aux déplacements qui mériteraient une attention particulière?
- Comment peuvent-ils être réglés / surmontés?
- Outre les composantes du réseau structurant de transport en commun projeté, quelles sont les occasions d'améliorer le transport (tous les modes) et à quels endroits?
- Comment le confort et la sécurité des piétons, des cyclistes et des usagers du transport en commun peuvent-ils être bonifiés? Comment peut être améliorée la cohabitation avec les véhicules?

Voici les éléments mentionnés par les participants :

- **Prolongement de Mendel**
 - Souhait de prolonger la rue Mendel vers Sainte-Foy;
 - Prolonger la rue Mendel - boulevard Pie-XII pour tous les types de déplacements (vélo, auto, piétons, tramway);

- Besoin de désenclaver le quartier et de le faire connecter avec Sainte-Foy;
- Préoccupation que le prolongement de la rue Mendel vers le boulevard du Versant-Nord augmente la circulation.
- **Circulation et transport actif**
 - Assurer une connexion entre les quartiers : Montée Mendel / côte de Cap-Rouge;
 - Il aurait été souhaitable de faire un carrefour giratoire à l'intersection des avenues Le Gendre et Blaise-Pascal et de la rue du Capitaine-Bernier (occasion ratée) pour désengorger l'avenue Le Gendre et rendre la circulation plus fluide;
 - Un lien automobile est le bienvenue bienvenu (côte Mendel);
 - Lien avec l'autoroute est bien pour éviter que les camions circulent dans le secteur résidentiel;
 - Améliorer la fluidité de la circulation par l'ajout de carrefours giratoires;
 - Synchronisation des feux de circulation à l'intersection Le Gendre et Blaise-Pascal;
 - Il y a un problème avec les feux de circulation dans le secteur : les rendre plus fluides en dehors des heures de pointe;
 - Prévoir des carrefours giratoires avec feux de circulation intégrés pour que ce soit plus optimal pour les déplacements actifs;
 - Connexion demandée avec Pointe-de Sainte-Foy et Chaudière;
 - Parc-O-Bus : ajouter des îlots de fraîcheurs et un lieu de correspondance;
 - Le réseau d'autobus est à bonifier. Le boulevard Chaudière n'a pas de parcours. Il faudrait augmenter le parcours d'autobus dans Cap-Rouge pour le relier à Chaudière. Le parcours Saint-Félix/Chaudière est essentiel;
 - Réaffecter les parcours RTC 214-215 pour être cohérent avec le nouveau bâti et l'affluence prévue dans le quartier;
 - Préoccupation sur le problème de congestion routière, notamment sur Le Gendre, qui sera causé par l'installation de nouvelles résidences. Le tramway va peut-être aider à désengorger;
 - Diversifier l'offre de transport en commun pour faciliter les déplacements; S'assurer « d'amener les gens vers le tramway » par une desserte de transport se reliant au tramway;
 - Souhait qu'il y ait une connexion efficace de transport en commun entre le côté nord et côté sud de l'autoroute Charest (permettre d'aller magasiner au Power Center);
 - Ajouter des voies de sorties, soit vers Sainte-Foy en traversant du Versant-Nord, pour désenclaver le secteur entre Le Gendre et la Chaudière où il est compliqué pour eux de sortir du quartier;

- Aménager le boulevard Chaudière pour réduire la vitesse (par exemple un terre-plein);
- S'assurer sur Chaudière que les automobilistes comprennent qu'ils arrivent dans une zone résidentielle à la hauteur du Mail Cap-Rouge. Il devrait y avoir une démarcation commerciale/résidentielle, insistant à réduire la vitesse;
- Continuer la réfection de Chaudière, en faire un boulevard urbain, et jusqu'au fleuve, et le réaménager pour les piétons et les cyclistes;
- Poursuivre le réaménagement du boulevard Chaudière vers le nord.

- **Pistes cyclables**

- La piste cyclable de l'avenue Le Gendre est inadéquate car elle passe par-dessus le trottoir et plusieurs cyclistes la délaissent;
- Prévoir une piste cyclable sur le plat;
- Prévoir aussi une piste cyclable sur le prolongement de Mendel;
- S'assurer de la mise aux normes de la piste cyclable le long du boulevard Chaudière jusqu'à l'avenue Blaise Pascal, avec passerelle pas dessus l'autoroute;
- Revoir les délais d'attente. Il y aurait actuellement entre 5 et 10 minutes d'attente à vélo;
- Penser à l'aménagement des pistes cyclables l'hiver et éviter les rambardes;
- Mettre la piste cyclable au même niveau que la chaussée;
- Déneiger les pistes cyclables l'hiver;
- Ajouter un atelier de réparation de vélo;
- Ajouter des supports à vélo sur les autobus et les permettre même l'hiver;
- Ajouter des supports à vélo sur les autobus 14 et 15 pour que les cyclistes n'aient pas à monter la côte de Cap-Rouge;
- Lien cyclable à compléter Blaise Pascal/Duplessis;
- Refaire les pistes cyclables déjà présentes, mais qui sont inégales pour relier Cap-Rouge au secteur Chaudière;
- Prévoir des sas vélo et des pistes cyclables entre les stations tramway;
- Prévoir une piste cyclable sur l'axe multimodal du boulevard Chaudière au boulevard du Versant-Nord. C'est un secteur très enclavé;
- Sécuriser l'avenue Blaise-Pascal pour les cyclistes, particulièrement du boulevard de la Chaudière vers le boulevard du Versant-Nord;
- Blaise-Pascal n'est pas sécuritaire en vélo;
- Prévoir un aménagement cyclable sur le boulevard de la Chaudière. Crainte que ce parcours devienne peu sécuritaire s'il y a augmentation de la circulation routière;

- Appréciation du lien entre Cap-Rouge et Pointe-de-Sainte-Foy, qui se fera par Mendel. Il y a beaucoup de cyclistes dans le secteur Chaudière, cyclisme utilitaire;
- Continuer la piste cyclable sur Blaise-Pascal pour aller rejoindre le du Versant-Nord;
- Désenclaver le quartier par Mendel, avoir une autre façon de sortir de Cap-Rouge avec le lien cyclable.

Liens piétons

- Ajouter des trottoirs principalement au nord de Le Gendre. Le développement du secteur passe par des infrastructures de base pour faciliter les déplacements des piétons;
- Prévoir des liens piétons en dehors du réseau routier pour accéder aux commerces et qu'ils soient déneigés en hiver;
- Faire des sentiers à travers la forêt pour se rendre d'une station à l'autre, accessibles toute l'année;
- Favoriser les déplacements piétons;
- Favoriser l'accès à la rivière de Cap rouge avec des sentiers interreliés, et ce, même l'hiver;
- Aménager un corridor sécurisé et déneigé dès le départ dans les aménagements pour favoriser les déplacements piétons;
- Favoriser les déplacements à pied ou à vélo pour atteindre les écoles et le tramway;
- Modèle à Oslo où il y a un corridor sécurisé pour les piétons et les vélos pour les déplacements parc-école-maison. Le stationnement se fait à l'arrière des maisons et le devant des maisons donne sur une rue partagée sécurisée;
- Demande qu'il y ait un passage sécurisé (un arrêt avec signalisation par exemple) pour faciliter la traverse du boulevard Chaudière vers le parc de la Chaudière, à la hauteur de la rue Émile-Boiteau;
- Préoccupation sur la sécurité des piétons qui doivent traverser le boulevard Chaudière à la hauteur de la rue Edward Staveley;
- La sécurité des traverses le long du boulevard Chaudière (rue Ernest Fortier, avenue Le Gendre);
- Sécurité des piétons et des cyclistes;
- Proposition qu'il y ait une piste cyclable et un trottoir à proximité de la station au coin Mendel et Chaudière, pour pouvoir y accéder facilement.

- **Transport actif**

- Favoriser le transport actif en reliant le secteur Chaudière au secteur du Versant-Nord par un lien piéton/cycliste pour permettre, en particulier, aux jeunes du Domaine de l'Érable rouge qui fréquentent l'école Filteau, de se rendre à l'école activement;
- Penser au transport actif autour du TOD, mais aussi dans l'ensemble de la zone pour faire en sorte que les gens qui habitent le secteur puissent aller au travail par transport actif;
- Prévoir des stationnements de vélos.

- **Tramway**

- Certains se questionnent sur ce qui peut être attirant d'habiter à proximité du tramway;
- Certains remettent en question le choix de Le Gendre comme terminus. Selon eux, il ne sera pas pratique d'utiliser le tramway après avoir fait des achats volumineux dans les commerces qu'on retrouve dans ce secteur;
- Faciliter l'accès aux arrêts de tramway pour les résidants;
- Le réseau d'autobus devra être amélioré en fonction de la connexion avec le tramway. Il faudra avoir des parcours locaux mieux distribués pour se diriger vers le tramway;
- Avoir des navettes. Penser à un moyen de transport qui permette d'amener les gens au tramway autre que le parcours 15;
- On ne veut pas que ça devienne une mer de stationnements;
- Le Parc-O-Bus sera sûrement très sollicité par les gens qui arrivent de l'ouest. Il faudrait penser à une façon de prioriser les gens qui habitent le quartier, leur permettre d'avoir un espace;
- Avoir une stratégie de rabattement efficace. Ce sera la station la plus à l'ouest du RSTC. Il faut parler avec les autres municipalités pour que ça se coordonne bien.

- **Environnement**

- Prévoir une connexion entre les espaces verts pour les animaux, qui favorise du même coup la fraîcheur.

Thème 4 : Aménagement des rues et des espaces verts ou publics

- Quelles sont les priorités d'intervention sur l'espace urbain (grands axes de circulation, rues locales, parcs, places) pour faire du secteur et de ses environs un milieu de vie plus agréable?
Exemples : trottoirs, pistes cyclables, plantations, mobilier, places publiques, art urbain, agriculture urbaine, etc.
- Comment la qualité de vie de l'ensemble des usagers du pôle urbain (résidents actuels et futurs, travailleurs, visiteurs) peut être améliorée?
- Quels milieux naturels devraient particulièrement être conservés? Pourquoi?
- Quelle utilisation est actuellement faite des espaces naturels du territoire et quelle utilisation est souhaitée pour ces derniers?
- Y a-t-il des points de vue, des paysages ou des milieux à mettre en valeur?

Voici les éléments mentionnés par les participants :

- **Trottoirs**
 - Prévoir des trottoirs dans les espaces commerciaux des grandes surfaces (Ikea et Decathlon) pour permettre les déplacements à pied;
 - Prendre en compte le fait que plusieurs étudiants travaillent dans les grandes surfaces et se déplacent à pied;
- **Sentiers et espaces verts interreliés**
 - Prévoir un sentier à partir du parc Noirefontaine pour rejoindre le marais Isabelle le long de la falaise;
 - Prévoir des connexions entre les sentiers et espaces verts dans les nouveaux développements (ex. prévoir des sentiers en arrière-lot);
 - Prévoir des connexions secondaires pour les piétons;
 - Avoir des sentiers, pas seulement pour la moto et le quatre-roues, mais on pourrait mettre de l'avant le côté hébertisme;
 - Verdir entre les pistes cyclables et les routes;
 - Créer des liens cyclables et piétonniers entre Cap-Rouge et Pointe-de-Sainte-Foy;
 - Officialiser les sentiers de vélos de montagne dans secteur à l'est de Chaudière;

- **Environnement**

- Prévoir le maximum d'espaces verts;
- Préserver les arbres, en particulier les arbres matures (le domaine Le Gendre a rasé une prucheraie centenaire);
- Prévoir au moins 20 m de bordure d'espaces verts autour des nouveaux projets pour préserver les espaces verts et s'assurer d'une connexion entre ceux-ci;
- Préserver environ 30 % d'espaces verts pour que cela soit attractif pour les jeunes familles;
- Préserver les espaces verts pour pouvoir pratiquer des loisirs actifs tels que la raquette en hiver et le vélo de montagne en été;
- Préserver le marécage pour les oiseaux. Il s'agit d'une zone tampon pour protéger et conserver les eaux de pluie qui iraient sinon dans la rivière du Cap-Rouge, déjà que les pluies du Versant-Nord et des déchets s'y déversent;
- Identifier les milieux protégés et ne pas les replacer : ce milieu doit rester là où il est, car il a ses raisons d'être. Il faut protéger ces milieux identifiés, mais aussi les autres milieux naturels de compensation (intersection Mendel/Chaudière) ~~de compensation~~. Il faut mieux les identifier et les préserver en entier;
- Prévoir qu'il y a un réservoir de rétention d'eaux usées (Blaise Pascal/Duplessis) et qu'il y a déjà des infrastructures souterraines dans ce lieu qui pourraient amener des contraintes pour les aménagements futurs;
- Considérer la présence de sols contaminés. On fait référence au passé industriel du secteur. Même s'il y a eu déjà de la décontamination, elle a été faite pour un rétablissement de type industriel. Le niveau de décontamination est peut-être insuffisant pour y développer un secteur résidentiel;
- Protéger le cheptel de chevreuils présent dans le secteur;
- Mettre en valeur du secteur du boisé Le Gendre dans son intégralité;
- Mettre en valeur les milieux humides (ex. sud de Chaudière en y aménageant des sentiers, etc.);
- Dans la perspective de la compensation en arbres, prévoir d'en replanter dans le parc Provencher;
- Utiliser les arbres et les murs végétaux comme mur d'isolation acoustique le long de l'autoroute et entre les différentes zones;
- Ne pas éliminer les forêts qui font le cachet du secteur;
- Garder des espaces naturels, sauvages et non aménagés, tels quels;
- Favoriser l'accès à la rivière;
- Assurer des connexions entre les espaces verts;

- La ville en harmonie avec la nature;
- Avoir des liens entre les espaces verts et entre les parcs.

- **Stationnement**

- Le stationnement Le Gendre prendra de l'importance pour les correspondances, il faut donc penser à son aménagement pour qu'il soit attrayant pour les clientèles;
- Limiter le nombre de cases de stationnement afin que l'espace ne soit pas utilisé uniquement à des fins de stationnement, notamment dans les secteurs « commerciaux » et de « haute technologie »;
- Faire des stationnements étagés ou souterrains;
- Envisager que les stationnements dans les secteurs commerciaux puissent accueillir des voitures si le Parc-O-Bus ne suffit pas.

- **Espaces publics**

- Insérer des espaces publics dans le TOD;
- Insérer des espaces publics pour les travailleurs de la zone industrielle.